

Walhain, le 8 décembre 2022

**A MM. les Membres du Conseil communal
De et à WALHAIN**

Mesdames, Messieurs,

Objet : CONSEIL COMMUNAL – Convocation

En vertu de l'article L1122-12, alinéa 1^{er}, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous prier d'assister à la séance que tiendra le Conseil communal le lundi **19 décembre 2022** à 19h30 à la **Maison communale**, avec l'ordre du jour suivant :

Séance publique

- 1^{er} objet : SECRETARIAT : Procès-verbal de la séance du 14 novembre 2022 – Approbation ;
- 2^{ème} objet : SECRETARIAT : Démission d'un Membre du Collège communal – Déclaration de vacance de sa fonction d'échevin et de ses mandats dérivés – Approbation ;
- 3^{ème} objet : SECRETARIAT : Installation d'un Membre du Collège communal en remplacement d'un échevin démissionnaire – Adoption d'un avenant au pacte de majorité – Prestation de serment ;
- 4^{ème} objet : SECRETARIAT : Démission d'un Membre du Conseil de l'Action sociale – Déclaration de vacance de son mandat – Approbation ;
- 5^{ème} objet : SECRETARIAT : Désignation d'un nouveau Membre du Conseil de l'Action sociale – Recevabilité de l'acte de candidature déposé – Election de plein droit ;
- 6^{ème} objet : SECRETARIAT : Rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la Commune pour l'année 2022 – Information ;
- 7^{ème} objet : ACTION SOCIALE : Rapport relatif aux synergies et aux économies d'échelle entre l'Administration communale et le CPAS de Walhain pour l'année 2022 – Approbation ;
(sous réserve de sa présentation à la Séance Publique Commune du 12 décembre 2022)
- 8^{ème} objet : ACTION SOCIALE : Budget du CPAS pour l'exercice 2023 – Approbation ; *(sous réserve de son adoption par le Conseil de l'Action sociale du 13 décembre 2022)*
- 9^{ème} objet : CULTES : Fabrique d'Eglise Saints-Vincent & Martin – Budget pour l'exercice 2023 – Approbation ;
- 10^{ème} objet : FINANCES : Octroi de subventions communales à certaines associations au cours de l'exercice budgétaire de l'année 2023 – Approbation ;
- 11^{ème} objet : FINANCES : Dotation communale à la Zone de Police Orne-Thyle pour l'exercice budgétaire de l'année 2023 – Approbation ;
- 12^{ème} objet : FINANCES : Dotation communale à la Zone de Secours du Brabant wallon pour l'exercice budgétaire de l'année 2023 – Approbation ;

- 13^{ème} objet : FINANCES : Règlement de taxe sur les centimes additionnels au précompte immobilier – Approbation ;
- 14^{ème} objet : FINANCES : Budget communal pour l'exercice 2023 – Approbation ;
- 15^{ème} objet : MOBILITE : Marché public conjoint de travaux relatif à l'aménagement cyclable d'un chemin agricole entre la rue de Baudacet à Gembloux et la rue du Baty à Sart-lez-Walhain – Conditions et mode de passation – Approbation ;
- 16^{ème} objet : TRAVAUX : Marché public conjoint de services relatif aux contrôles annuels des extincteurs et dévidoirs dans les bâtiments de l'Administration communale et du CPAS de Walhain – Conditions et mode de passation – Approbation ;
- 17^{ème} objet : TRAVAUX : Marché public de services relatif à la location et l'entretien de vêtements professionnels pour le personnel ouvrier et auxiliaire – Conditions et mode de passation – Approbation ;
- 18^{ème} objet : LOGEMENT : Convention de partenariat entre la Région wallonne et la Commune de Walhain portant sur la mise en œuvre locale du Plan régional d'action 2022-2025 relatif à l'habitat permanent dans les équipements touristiques – Approbation ;
- 19^{ème} objet : SECRETARIAT : Adhésion de la Commune de Walhain aux secteurs « Immobilier », « Promotion immobilière publique » et « Management opérationnel et conseil externe » de l'Intercommunale Ecetia – Approbation ;
- 20^{ème} objet : SECRETARIAT : Points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale InBW le 21 décembre 2022 à Louvain-la-Neuve – Approbation ;

Comité secret

- 21^{ème} objet : ENSEIGNEMENT : Délibération du Collège communal en sa séance du 1^{er} décembre 2022 portant désignation d'une institutrice primaire temporaire du 7 novembre au 23 décembre 2022 à raison de 18 périodes par semaine en remplacement d'une titulaire en congé de maladie – Ratification.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

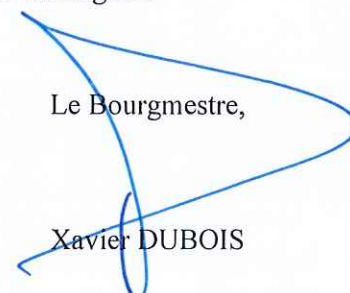
Par le Collège :
La Directrice générale ff,



Biyela MATONDO



Le Bourgmestre,



Xavier DUBOIS